

Comptes rendus bibliographiques





SOURBÈS-VERGER, Isabelle et BOREL, Denis (2008) *Un empire très céleste. La Chine à la conquête de l'espace*. Paris, Dunod, 276 p. (ISBN 978-2-10-051729-9)

Depuis déjà quelques années, le développement des capacités spatiales de la Chine a su attirer un intérêt marqué au niveau international. Les essais d'armes antisatellites en 2007 et la sortie dans l'espace d'un taïkonaute en 2008 ont démontré au monde entier que la Chine possède désormais des capacités spatiales à la hauteur de ses ambitions. Mais que sait-on exactement du programme spatial chinois? Quel est l'état réel des capacités chinoises? Que veut accomplir le gouvernement chinois avec de telles technologies? Voilà les questions auxquelles Isabelle Sourbès-Vergier et Denis Borel, deux spécialistes des programmes spatiaux comparés, abordent dans cet ouvrage.

Le cœur du livre s'articule en deux parties principales. D'abord, suivant une brève introduction, une première section, qui comprend deux chapitres, retrace l'histoire et l'évolution du programme spatial chinois, depuis la fondation de la Cinquième Académie en 1956 jusqu'au début des années 2000. Ensuite, une seconde partie, un peu plus substantielle et comprenant trois chapitres, relate la tangente qu'a prise le développement des capacités chinoises dans le domaine spatial depuis l'arrivée au pouvoir de Hu Jintao en 2002.

Dans cette deuxième section, les auteurs cataloguent soigneusement les capacités spatiales actuelles de la Chine et analysent leur récent développement. En plus d'aborder une multitude de facettes du programme spatial de la Chine, ils en analysent les diverses motivations internes et externes, ce qui leur permet d'évaluer la place réelle qu'occupent les capacités spatiales de la Chine dans sa présente stratégie internationale ainsi que l'importance qu'elles risquent d'avoir dans sa stratégie de demain.

L'analyse de Sourbès-Vergier et de Borel contraste de façon bien convaincante avec la lecture passionnelle que beaucoup d'analystes, principalement américains, ont faite du rôle des technologies spatiales dans la puissance chinoise. Le quatrième chapitre «Mythes et réalités du spatial chinois» démontre justement les obstacles non négligeables auxquels ferait face la Chine si le développement de ses capacités spatiales était principalement destiné à des fins militaires. En effet, contrairement à une analyse répandue, les auteurs diminuent l'importance qu'ont les militaires dans l'établissement des orientations du programme spatial de la Chine. Sourbès-Vergier et Borel soulignent que les activités spatiales de la Chine «sont trop souvent appréciées à l'aune des risques qu'ils pourraient faire courir à la sécurité internationale» (p. 91) et avancent par le fait même que le programme spatial chinois n'est pas perçu tel qu'il est réellement, mais plutôt pour ce qu'il pourrait être.

Cet ouvrage s'adresse tant aux intéressés des programmes spatiaux comparés qu'aux analystes des politiques de sécurité et de défense chinoises, apportant une contribution inestimable à la compréhension du développement des capacités spatiales de la Chine. Si quelques très bons ouvrages ont été publiés au cours des dernières années sur le sujet, l'opus de Sourbès-Vergier et Borel non seulement représente un des rarissimes ouvrages en langue française, mais il se démarque également du lot de par la limpidité de son écriture et le traitement exhaustif du



sujet. Sur le plan du format, la richesse des informations contenues en annexe de même que les nombreux encadrés présentés tout au long du livre permettent au lecteur d'explorer un historique complémentaire ainsi que de comprendre un jargon technique relativement compliqué, et ce, sans jamais perdre le fil de l'argumentaire.

Charles-Louis Labrecque
Université Laval



CHOQUETTE, Catherine et LÉTOURNEAU, Alain (dir.) (2008) *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*. Montréal, Éditions Multimondes, 364 p. (ISBN 978-2-89544-132-9)

En 2002, le gouvernement du Québec a adopté une politique nationale de l'eau qui instaurait une gestion intégrée et concertée de l'eau basée sur une approche territoriale, soit le bassin versant, selon une approche certes inspirée du modèle français de 1964, mais qui n'en était pas pour autant une copie conforme. Le modèle québécois repose sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs d'un bassin versant : pouvoirs publics, municipalités, agents économiques, citoyens, associations. Il suppose la coordination des actions et pro-

jets de tous ces acteurs et la définition d'un consensus en matière de gestion des eaux, à partir d'un portrait de chaque bassin versant, ce qui pose aussi la question de l'accès aux données.

L'ouvrage pose donc la question des défis que représente la mise en œuvre d'une réelle gouvernance de l'eau, comprise comme la sortie de l'approche antérieure, très sectorielle, cloisonnée, dans laquelle l'eau était gérée selon les préoccupations de chaque agent gouvernemental (transport, municipalités, agriculture, environnement, hydroélectricité) sans qu'une réelle coordination ne soit mise en œuvre. Car le véritable défi de la gouvernance de l'eau, telle que définie en 2002 dans la politique nationale, est d'intégrer toutes ces dimensions, de réfléchir à un processus de gestion qui tiendrait compte des préoccupations et des objectifs de tous les acteurs du territoire.

Dans une première partie, consacrée à ce que les auteurs appellent les savoirs préalables à la gouvernance de l'eau, Bonn et Thomas présentent le concept de bassin versant, ses caractéristiques hydrologiques et son évolution dans le temps. L'aspect économique est traité, de façon un peu réductrice, par Boyer qui reprend l'idée de l'exportation de l'eau comme source potentielle majeure de revenus pour la société québécoise, sans convaincre tant l'analyse demeure légère et sans que soit évoqué tout le débat politique susceptible d'être soulevé par un tel projet. Mais la gestion de l'eau au Québec se caractérise avant tout par un imbroglio juridique où la complexité juridictionnelle n'a d'égal que le pandémonium normatif. Pour tenter de clarifier le système juridique de l'eau au Québec, Tremblay-McCaig décrit comment la gestion de l'eau a été façonnée par le partage des compétences qu'on trouve dans la Constitution canadienne. Suivent plusieurs chapitres qui décrivent la complexité du droit régissant la gestion de l'eau au Québec, droit fédéral, droit provincial, notion de chose commune, pouvoirs délégués aux municipalités, aspects du droit international. Le chapitre rédigé par

Comtois et Turgeon, «Propos sur le régime juridique de l'eau au Québec», fait écho à celui de Tremblay-McCaig et souligne bien la complexité de l'échafaudage juridique en matière de gouvernance de l'eau, la multiplicité des acteurs impliqués, les diverses strates de droit qui se sont construites peu à peu, ainsi que la diversité des approches, tous des éléments qui ont contribué à produire cette complexité avec laquelle doivent désormais composer les pouvoirs publics.

Dans une deuxième partie, les auteurs se penchent sur la façon dont les concepts de gouvernance de l'eau au Québec ont été mis en œuvre, surtout depuis la promulgation de la Politique nationale de l'eau en 2002. Milot signe un excellent chapitre sur la gouvernance des cours d'eau au Québec, brochant un état des lieux clair et précis, un portrait qui complète la réflexion prospective de Raïche en fin de partie. Beaulieu évoque la difficulté pour les organismes de bassins versants (OBV) à définir leur identité et à construire leur légitimité opérationnelle, tant il est vrai que le caractère associatif de ces OBV, la volonté du gouvernement québécois de ne pas leur donner de pouvoir décisionnel ou fiscal et leur faiblesse institutionnelle rendent leur mandat – fondé sur la recherche du consensus – difficile à atteindre. Bryant et Desroches posent justement la question de la participation citoyenne dans ce mandat des OBV, qui contribue à la gestion du territoire et à son aménagement. Létourneau livre aussi une réflexion sur la problématique du modèle québécois de décision par consensus à l'échelle du bassin versant; comme il le souligne, «la construction d'orientations partagées par tous est un défi majeur». Or, à la différence du modèle français, où les agences de l'eau sont des organismes de décision, les OBV du Québec n'ont aucun pouvoir de prise de décision: ce sont davantage des facilitateurs, des organismes aviseurs, qui doivent permettre l'élaboration d'un consensus parmi les acteurs du territoire du bassin versant. La politique québécoise reste muette sur la démarche à suivre en cas d'absence de consensus.

Dans la dernière partie, «Pour une gouvernance de l'eau efficace», on s'efforce de lancer un débat et une réflexion sur les pistes existantes pour améliorer la structure actuelle en matière de gouvernance de l'eau au Québec. Choquette a largement contribué à la rédaction de cette partie, signant ou cosignant deux chapitres, sur le concept de contrat de bassin et sur l'évaluation du processus délibératoire de la politique de l'eau, tandis que Poitras et LaRue réfléchissent sur l'efficacité de la médiation dans les conflits environnementaux.

L'ouvrage souffre un peu du travers commun aux ouvrages collectifs, à savoir l'inégale qualité entre les chapitres. Mais ce défaut demeure mineur. Le principal reproche qu'on pourrait formuler aux auteurs est d'avoir cherché à brocher un portrait de la gouvernance de l'eau le plus détaillé possible, dans son contexte et dans sa conception, laissant *de facto* moins de place pour débattre des obstacles et des potentiels pour la mise en œuvre d'une véritable gouvernance de l'eau au Québec. Sur le terrain, comment les différents acteurs de l'aménagement du territoire perçoivent-ils la nécessité de la concertation pour définir des plans d'action? Procéder par la voie du consensus est-il réaliste? Quels sont les succès, mais aussi les travers, les échecs de cette approche, sans doute idéale en théorie mais parfois bien difficile à mettre en œuvre dès lors que les acteurs ont souvent des représentations contradictoires et des objectifs peu compatibles? S'il est certainement un peu tôt pour faire un bilan définitif, six ans après le lancement de la Politique nationale de l'eau, on reste un peu sur sa faim face à ces grandes questions dont on mesure déjà les difficultés qu'elles représentent face au modèle québécois de la gouvernance de l'eau.

Un ouvrage malgré tout fort bien fait, avec de nombreux chapitres très documentés, rédigés par des auteurs du milieu communautaire ou des experts d'horizons disciplinaires différents, et qui permet de prendre la mesure du contexte politique, juridique et géographique tout autant que des enjeux de la mise en œuvre

de réels mécanismes de gouvernance de l'eau au Québec. Un livre fort intéressant donc pour tous les chercheurs dans le domaine de la gestion de l'eau.

Frédéric Lasserre
Université Laval



PAQUET, Suzanne (2009) *La paysage façonné. Les territoires postindustriels, l'art et l'usage*. Québec, Presses de l'Université Laval, 235 p. (ISBN 978-2-7637-7593-6)

Enseignante au département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, Suzanne Paquet présente, dans cet ouvrage publié aux Presses de l'Université Laval, une histoire contemporaine de la fabrique des images du territoire (et du paysage) entre art et artialisation¹.

Donnons un avant-goût de l'ouvrage, divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre, inti-

1 «Processus artistique qui transforme et embellit la nature, soit directement (*in situ*), soit indirectement (*in visu*), au moyen de modèles» (Alain Roger). C'est par *artialisation* que s'opère la transformation du pays en paysage. Elle se fait principalement au moyen de représentations imagées, l'artialisation *in visu*, et de projets concrets de transformation, c'est l'artialisation *in situ*. Synonyme d'esthétisation.

ulé *Inventions*, traite de la problématique du paysage converti au XIX^e siècle en spectacle et en «marchandise qui peut être fabriquée et consommée». Un tel déplacement explique bien évidemment la place de la photographie; celle-ci devient alors un outil et l'accessoire essentiel de la transformation du territoire en ce qui peut se consommer. Le plaisir paysager n'est-il pas intensément visuel? L'Ouest américain, considéré comme un désert, est le produit de cette invention photographique du paysage avec des auteurs-clés comme Timothy O'Sullivan dont l'œuvre banalement photographique à la fin du XIX^e siècle fut réinventée comme œuvre d'art et produit du regard singulier de l'artiste dès les années 1950. Le tourisme est également une invention de cette époque et l'on voit bien de quelle manière les deux productions, à savoir celle d'objets ou d'événements à visiter et celle même de la visite, sont concomitantes. Le chapitre deux traite des appropriations, qu'elles soient symboliques ou concrètes. L'auteure rappelle notamment que l'appropriation par les artistes de la problématique du site et du territoire s'inscrit dans un discours critique à l'encontre du système marchand d'exposition des galeries et musées. Il s'agit de faire en sorte que l'art rejoigne la vie. Dans le chapitre trois *Modulations* – celui qui m'a le plus intéressée – le paysage est pris comme agissant sur le travail des artistes par l'intermédiaire des acteurs, qu'il s'agit de faire participer au projet (propriétaires et gestionnaires des lieux, mais aussi des experts des territoires). On voit ce mouvement s'amorcer en particulier dans la manière que l'artiste a de se constituer comme médiateur entre une population et, éventuellement dans le cas de Smithson, un industriel, ou un propriétaire ou gestionnaire des lieux.

Une telle pratique vient à justifier l'usage artistique du terme «écologie» comme légitimant la pratique de l'artiste. Jusqu'à sa mort, Robert Smithson, pourtant auteur d'une emblématique œuvre du *land art*, *Spiral Jetty*, ne cessera de dénigrer les écologistes qu'il accuse de garder à l'esprit l'image du Paradis

perdu. Progressivement, cependant, l'engagement écologiste des artistes grandit : en 1969, une première exposition s'intitule *Ecological art*. Très vite, nous dit l'auteure, l'art dans le paysage qu'est le *land art* devient un nouvel art public du fait de l'importance croissante des loisirs et des vacances, ainsi que du plus grand nombre d'espaces récréatifs dans et hors des villes, auxquels contribue la production des artistes. Le parc devient ainsi, selon Lippard, célèbre critique et initiatrice de ce mouvement, la forme la plus riche d'interface nature-société. Le *land art* ne se transforme-t-il pas alors en un art du jardin et du paysage ? Le *land art* ne devient-il pas l'art de la médiation nature-société dans les espaces urbains ? De manière générale, la pluralité et la diversité des démarches artistiques à l'égard du paysage tendent à mettre en valeur la thèse selon laquelle les sociétés contemporaines exploitent leur capital paysager. Le dernier chapitre, *Apparition ou dissolution*, montre les conditions d'apparition d'un espace paysager à partir de ces pratiques artistiques. Le champ d'intervention des artistes oscille entre art et technologie. La créativité devient un modèle d'intervention, qui serait *a priori* dévolu à l'artiste, mais qui s'inscrit aujourd'hui de manière plus globale dans une recherche de productivité. En conclusion, dit l'auteure, il semblerait qu'avec la création paysagère, le paradigme perspectif, c'est-à-dire une certaine façon de voir (et de regarder du point de vue du sujet) s'est déplacé du tableau au paysage réel. On ne peut plus parler seulement d'une artialisation, mais on doit réfléchir au sens de l'extension du domaine productif du loisir au territoire. Certes, il a toujours été question d'exploiter la nature, à la fois pour des besoins qu'on peut qualifier de primordiaux, et pour les loisirs, mais on peut considérer qu'à présent il s'agit de réduire la nature à un *sensorium*. Cette conversion masquerait les enjeux proprement écologiques des lieux : ceux qui concernent la pollution, les font caractériser comme milieu de vie, à savoir les flux naturels et temporels de l'eau et du vivant, par exemple.

Le propos est très fouillé en ce qui concerne les modalités d'apparition et de déplacement du paysage dans l'art, d'abord par la photo-

graphie et les campagnes d'observation et de repérage photographique du territoire américain, puis avec la naissance du *land art*, de *l'environmental art*, etc., de l'art *in situ*. On peut arguer avec l'auteure que cette série de déplacements d'objets et de sens, de rapports au territoire, a provoqué la naissance d'un nouveau consumérisme paysager. Ainsi, le plus souvent, si l'on se rend sur un territoire, c'est pour en reproduire la photographie qui nous l'a donné à voir et qui a incité à le visiter.

Les critiques qu'on peut faire à l'encontre de l'ouvrage sont la place prise par la perception visuelle dans cette analyse des rapports au paysage aux dépens des autres sens, aux dépens de l'épaisseur environnementale prise par le paysage dans ce contexte de montée en puissance d'une problématique écologique. En effet, même si l'auteure montre bien qu'il y a reconnaissance de cette problématique notamment par la reconversion de sites industriels par les artistes qui se situent eux-mêmes à la limite de l'aménagement paysager (voir par exemple Nancy Holt), cette reconnaissance s'accompagne d'un positionnement fortement critique. On aurait envie d'entendre les positionnements non critiques, voire militants, à l'égard de l'environnement. En définitive, très finement décrites, ces appropriations, réappropriations et modulations sont très riches d'enseignement quant aux modes de déplacement d'une problématique donnée – la visibilité du paysage – dans une société qui a fait du spectaculaire et du spectacle une condition de sa propre existence. On voit aussi très bien les stratégies et méthodes de déplacement des artistes, les usages qu'ils font de la traduction, du champ institutionnel de l'art à de nouveaux champs. Ils sont à la recherche de découvertes et redécouvertes, de visions originales, et sitôt rattrapés, leur espoir de résistance annihilé, ils se voient obligés d'adopter des postures critiques à défaut de faire preuve d'obéissance au marché de la consommation culturelle.

Nathalie Blanc
Université Paris 7



MARRAKCHI, Brahim (2009) *Comment fabrique-t-on un kamikaze ?* Paris, Éditions Koutoubia, Groupe Alphée-Editplus, 180 p. (ISBN 978-2-7538-0409-8)

Ce petit livre au titre accrocheur propose d'expliquer ou, tout au moins, de fournir au lecteur certaines clés de compréhension des attentats terroristes qui sont survenus à Casablanca, au Maroc, le 16 mai 2003. Ces attentats, rappelons-le, sont intervenus dans les premières années du règne de Mohammed VI, caractérisées par un renouveau marqué des politiques sociales et économiques, des interventions sur l'habitat et de l'aménagement urbain, tout comme des institutions politiques et des droits de la personne.

La grille d'analyse proposée se réfère à ce que l'auteur qualifie de « modèle centre/périphérie », c'est-à-dire un système d'oppositions entre un centre hypertrophié, lieu de concentration des pouvoirs et des richesses matérielles et symboliques, et des périphéries mal intégrées spatialement et socialement, qui sont des lieux de relégation des populations marginalisées, la plupart du temps exclues de l'économie officielle et cantonnées aux petits boulots. Il est à noter que cette opposition peut prendre des formes matérielles diverses et qu'à l'échelle d'une agglomération, celle du grand

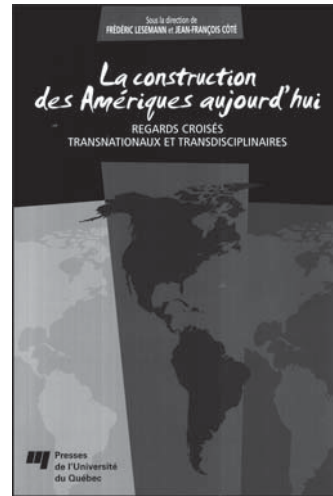
Casablanca ou de l'axe Kenitra-Casablanca, on remarque que les pires bidonvilles, les plus anciens, peuvent se trouver tout à fait au centre. Dans d'autres cas, ce sont les espaces d'habitation de la médina, elle-même lieu de haute centralité symbolique, qui sont les plus détériorés et habités par des catégories sociales en situation extrêmement précaire. Mais l'auteur ne s'attarde pas à discuter de ces complexités.

Le cœur du livre comporte deux parties : I) *Découvrir les kamikazes* et II) *Identifier le territoire des kamikazes*. Pour ce faire, l'auteur a retenu 19 kamikazes (potentiels ou passés à l'acte) dont un survivant des attentats du 16 mai, les autres étant condamnés à la réclusion perpétuelle. Il les divise en deux groupes (selon des critères non identifiés) et entreprend de décrire « l'espace socioéconomique » de chacun. En réalité, le matériel – au demeurant fort maigre – a peu à voir avec le spatial ; il s'agit plutôt d'éléments de la trajectoire familiale et socioprofessionnelle (niveau de scolarité, activités ou emplois pratiqués) de chacun. Deux caractéristiques ressortent : les échecs sur le plan socioprofessionnel et la découverte tardive de la religion à la faveur de rencontres avec des membres de la Salafiya Jihadia dans leur environnement quotidien. Mais il y a plus : la plupart finissent, après divers échecs, par devenir marchands ambulants, ce qui amène l'auteur à poser carrément la question « peut-on considérer les marchands ambulants comme des protagonistes des attentats suicides du 16 mai 2003 ? » Pour soutenir cette hypothèse, il fait état d'éléments d'enquêtes policières donnant à penser que plusieurs vendeurs ambulants ont été attirés et recrutés par la Jihadia moyennant le versement d'une sorte de salaire minimum correspondant à la valeur de leur panier ou étal d'objets (religieux et autres) à vendre dans des lieux stratégiques comme les portes d'entrée de mosquées.

De telles allégations peuvent sembler douteuses ou simplistes, mais elles ne sont peut-être que la caricature de très nombreux autres

raisonnements qui, malheureusement, renvoient à des déterminismes sommaires dans la discussion de phénomènes par ailleurs centraux et qu'il aurait été intéressant de disséquer. En ce sens, il est dommage que la partie III, *Les contraintes spatioéconomiques*, se contente de rapporter des statistiques ou éléments d'analyse construits à l'échelle nationale ou internationale. Je ne citerai ici qu'un seul exemple : le traitement de la périphérie ou du bidonville comme un tout indifférencié, alors que toutes les études sérieuses, au Maroc entre autres, en ont révélé l'hétérogénéité en termes de peuplement, de cadre bâti et d'infrastructures. Quant aux remèdes proposés pour réparer le tissu urbain, l'auteur évoque notamment la création d'une « petite ville satellite dans une zone littorale proche de la ville-mère (...) qui dans quelques décennies formera une conurbation avec elle », bref une sorte de cité-jardin rappelant le modèle de Howard. Tant d'idées simples et de présupposés mécanistes émaillent ce livre qu'à la fin, le lecteur devient irrité et ne retient plus grand-chose.

Francine Dansereau
Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS



LESEMANN, Frédéric et CÔTÉ, Jean-François (dir.) (2009) *La construction des Amériques aujourd'hui. Regards croisés transnationaux et transdisciplinaires*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 388 p. (ISBN 978-2-7605-2348-7)

Cet ouvrage est le fruit du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA), un réseau de chercheuses et chercheurs ancré dans plusieurs universités francophones au Québec. Le titre ainsi que l'introduction annoncent un projet très ambitieux aussi bien sur le plan théorique qu'empirique. L'introduction propose notamment une réflexion sur une compréhension continentale des Amériques qui met l'accent sur les processus de transculturation, ainsi qu'une analyse transnationale de thèmes tels que la citoyenneté, l'espace public et la mobilisation sociale (p. 4-8). L'ouvrage se situe à la frontière entre les études régionales et la mondialisation. Il fait apparaître de manière implicite la « duplicité » de la mondialisation qui mobilise les frontières régionales autant qu'elle contribue à leur éclatement, remettant ainsi en cause l'ensemble des bases conceptuelles d'une approche régionale.

Le livre est divisé en trois sections : *Logiques institutionnelles et culturelles*, *Logiques d'interaction sociale et politique* et *Logiques d'action*

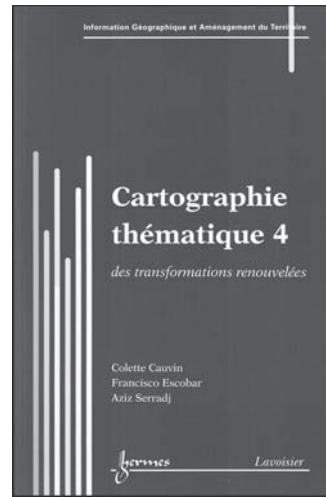
collective. Chaque section comprend une série d'interventions qui couvrent des thématiques extrêmement diverses. La deuxième section, par exemple, commence par une réflexion sur la complexité éthique et épistémologique de la recherche transnationale et interculturelle, se poursuit par une analyse des réseaux sociaux qui encadrent la construction active de « la cité » à Port-au-Prince, pour terminer par une analyse de la migration basée sur les récits de femmes colombiennes. Même si cette diversité de thèmes offre un riche portrait des processus qui construisent effectivement les Amériques d'aujourd'hui, elle apparaît aussi comme une grande faiblesse de l'ouvrage. Les fils conducteurs du livre se perdent en effet trop facilement dans cette disparité et il demeure difficile pour le lecteur de relier les textes entre eux.

Dans l'ensemble, les chapitres qui concernent directement la question de l'intégration des Amériques (I, II, III, IX) sont les plus convaincants ; ils forment une base analytique très solide pour aborder les contenus institutionnel, géopolitique et même culturel de l'étiquette « les Amériques ». Tel que démontré par les auteurs, la signification de cette étiquette est construite d'une façon asymétrique, aussi bien par des institutions et intérêts hégémoniques que par des formes de résistance populaire. En ce sens, le livre aborde plusieurs thèmes importants de la géographie humaine, notamment la construction du territoire et les enjeux de pouvoir qui structurent un tel processus.

En dépit des forces d'intégration qui animent les Amériques aujourd'hui, les grands basculements géopolitique et géoéconomique qui donnent forme au monde actuel (notamment l'essor de la Chine et des autres pays dits émergents) contribuent à remettre en cause tout type de projet continental. En effet, il faut se demander quel type de relations (hégémoniques et subalternes) les multiples territoires des Amériques entretiennent avec le reste du monde. Une réflexion claire sur cette question aurait certainement amélioré cet ouvrage collectif qui demeure – malgré certaines

faiblesses – une contribution importante à la littérature scientifique sur les Amériques contemporaines.

Patricia M. Martin
Université de Montréal



CAUVIN, Colette, ESCOBAR, Francisco et SERRADJ, Aziz (2008) *Cartographie thématique 4. Des transformations renouvelées*. Paris, Hermès, 198 p. (ISBN 978-2-7462-2207-6)

Cet ouvrage appartient à la série *Aspects fondamentaux de l'analyse spatiale*. Il est un des cinq volumes consacrés à la cartographie thématique et à son ajustement aux nouvelles techniques ainsi qu'aux nouveaux outils de traitement et de visualisation de l'information cartographique. Plus axé sur la notion de transformation cartographique, il se subdivise en trois chapitres abordant successivement les transformations cartographiques de position (TCP) et les représentations 3D. Selon les auteurs eux-mêmes, ce volume se caractérise par l'expression « voir autrement », au-delà de l'esthétique attrayante mais parfois dangereuse de ces méthodes, de manière résolument rigoureuse et scientifique.

Le premier chapitre est consacré aux transformations cartographiques de position, aussi appelées parfois cartogrammes ou anamorphoses, modifications de la forme des objets de la carte en fonction des valeurs d'une variable thématique ou modifications basées sur des comparaisons entre variables ou entre lieux. Une typologie des différents types de TCP est présentée, complète et bien illustrée. Le second chapitre s'attache aux principes de base de la prise en compte de la troisième dimension en cartographie, en s'appuyant principalement, comme c'est souvent le cas, sur l'exemple de la topographie.

Le troisième et dernier chapitre est la suite logique du précédent et pousse plus loin la notion de représentation du relief et des modèles numériques de terrain, en direction de la « vraie 3D » et de la géovisualisation, visualisation de plus en plus réaliste.

Ce volume est très bien documenté, il fait le tour de la question de manière approfondie, s'appuyant sur de nombreux exemples et illustrations. Un cahier couleur, au centre du volume, le complète en présentant une version couleur de plusieurs figures ayant été imprimées en noir et blanc dans le courant du livre, ce qui n'est pas très agréable pour le lecteur mais très compréhensible du point de vue pratique. L'objectif est ambitieux et il correspond à un besoin, car la cartographie traditionnelle doit maintenant intégrer un vaste éventail d'outils et d'applications pour la lecture desquels les auteurs et les lecteurs de cartes ne sont pas forcément formés adéquatement. À cet égard, la troisième dimension est justement l'un des éléments qui prennent une place croissante dans la cartographie moderne, et ce livre vient donc à point dans le contexte. Comme annoncé par les auteurs, l'approche est scientifique, les méthodes de construction présentées de manière détaillée et à travers un regard critique. Le résultat final est un ouvrage de référence fort précieux pour ceux et celles qui ont l'ambition de recourir à ces méthodes de représentation au fort

potentiel, mais dont les risques de mauvaise interprétation sont d'autant plus élevés que le message est spectaculaire.

Yann Roche
Université du Québec à Montréal



BÉDARD, Mario (dir.) (2009) *Le paysage. Un projet politique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 330 p. (ISBN 978-2-2605-2361-6)

Cet ouvrage collectif, qui réunit plus de 20 auteurs francophones d'institutions et d'horizons disciplinaires très divers, rassemble les contributions aux 20^e Entretiens Jacques-Cartier, tenus à Lyon en 2007 sous le titre *Savoir habiter la Terre. Le paysage, un projet fédérateur*. Par la simple juxtaposition des titres de ces entretiens et de l'ouvrage, le propos est clairement affiché. Il s'agit d'explorer la difficile question de la place du paysage dans les projets et de son rôle dans la négociation, ainsi que le débat politique et citoyen sur le devenir des territoires, cela au nom d'une ambition qui dépasse largement la simple intervention : l'habiter.

Bien des promesses, donc, à l'ouverture de cet ouvrage.

Et ces promesses, l'ouvrage les tient.

J'évoquerai rapidement le premier intérêt que recèle cette publication : les regards croisés. Y sont représentés non seulement la plupart des sciences humaines et sociales, mais aussi des artistes et historiens de l'art ainsi que des représentants des administrations chargées du paysage. Les situations de référence jouent de toutes les échelles, du lieu à l'ensemble de la planète, entre France, Québec et Suisse, avec une place particulière faite à la question européenne, en lien avec la Convention de Florence sur le paysage qui paraît en arrière-fond des débats. Ces approches font plus que se succéder, elles dialoguent dans un échange souvent fructueux. En outre, ce dialogue est ordonné grâce à un cheminement clair et pertinent.

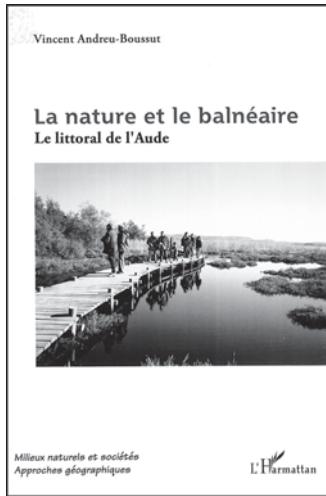
Le cœur du débat porte donc sur la place du paysage dans le projet politique, un paysage dynamique, évolutif, qui peut être aussi bien remarquable que banal, naturel qu'urbain, qui est en tout cas la préoccupation de tous et sur lequel tout citoyen a droit de regard. Plusieurs auteurs dans l'ouvrage s'interrogent sur le rôle que peut tenir cet objet si particulier : est-il fédérateur, comme le proposait le titre des entretiens (Bédard) ? Peut-il amorcer le projet, lui donner sens ? Walter pose notamment la question à propos de l'Europe. Cela conduit plusieurs auteurs à s'interroger sur la dimension identitaire (Ricard, Walter, Bravard, Marcel) : le paysage en est-il la source, un matériau ou une manifestation ? Permet-il de se donner des règles éthiques (Bédard) ? Cela implique de discuter la nature de cette éthique du sensible vis-à-vis de l'éthique environnementale (Charles et Kalaora), une éthique qui se déclinerait en termes de participation, d'outil de l'action démocratique (Marcel). Garde-t-il aujourd'hui une dimension heuristique ? demande Bédard, ce à quoi Bertrand et Lelli répondent par un ensemble de propositions de recherche.

L'ensemble de l'ouvrage plaide donc en faveur d'une adéquation de la thématique paysagère à la réflexion sur les enjeux actuels, qu'il s'agisse des enjeux planétaires (« Que mange-

ront-ils ? » demande Bethemont), des enjeux européens, on l'a dit, ou plus souvent d'une analyse à l'échelle des territoires de projet. Une bonne part des contributions posent la question de la place du paysage dans le projet, à propos d'expériences de terrain (Paradis) ou de réflexions plus globales sur les cadres, les outils et les modalités de montage du projet (Paquette, Gagnion et Poullaouec-Gonidec, Billet, Lagier). On peut regretter à ce propos que peu de textes abordent la question des pratiques citoyennes, des démarches participatives si souvent prônées, et dès lors les jeux d'acteurs, les controverses et conflits éventuels, les détournements et instrumentalisation du paysage.

Cet ouvrage intervient fort opportunément dans un contexte où les modalités de négociation des projets de territoire sont relues à l'aune du développement durable et des exigences de participation, et qui examine la place du sensible et de l'esthétique dans l'habiter. Par son questionnement centré sur la dimension politique, il intéressera tous ceux qui, déjà, explorent le paysage et il constituera une remarquable introduction à la thématique pour ceux qui découvrent cette face encore peu étudiée du paysage.

Anne Sgard
Université Pierre-Mendès France



ANDREU-BOSSUT, Vincent (2008) *La nature et le balnéaire. Le littoral de l'Aude*. Paris, L'Harmattan, 356 p. (ISBN 978-2-2960-7604-4)

«Trajectoire pionnière, renouvellement exemplaire et rupture symbolique», ces quelques mots de l'auteur résumant remarquablement la singularité du littoral narbonnais, les modalités de sa mise en valeur et l'engagement des acteurs qui construisent cette «expérience» audoise.

Organisé en trois temps, le livre de Vincent Andreu-Bossut étudie successivement les étapes de la construction de cette région touristique («de l'aventure à la crise»), les nouvelles modalités de gestion des ressources du littoral, qui s'imposent à partir des années 1990 et aboutiront à la création du Parc naturel régional de la Narbonnaise, puis les difficultés de concilier les pratiques, entre usages récréatifs, projets patrimoniaux et préservation des espaces de nature dans une perspective de développement durable. Confrontant les logiques et les enjeux de la valorisation touristique aux impératifs de développement durable du littoral, cette étude, très dense et composée de données de terrain d'une grande précision, contribue à la réflexion sur la Gestion intégrée des zones côtières.

Le littoral narbonnais appartient au vaste littoral languedocien qui s'étire sur 200 kilomètres de côtes, depuis le delta du Rhône jusqu'au massif des Albères, à la frontière franco-espagnole. Il partage les caractéristiques physiques de cet immense lido frangé de marais, ponctué de quelques points rocheux, et, comme l'ensemble de ce secteur, il a fait l'objet d'un aménagement planifié par l'État dans les années 1970. Néanmoins, la place de la nature et la spécificité des actions collectives menées sur cette portion de côte, incluse dans le département de l'Aude, font toute la richesse de cette expérience qui s'impose comme un cas d'école.

L'un des premiers mérites de ce livre est de poser clairement les étapes, méconnues, de la mise en tourisme du littoral languedocien dont l'histoire débute à tort – dans nombre de travaux –, avec le programme de la Mission interministérielle pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon². L'auteur réhabilite les inventeurs de la villégiature balnéaire sur la côte languedocienne qui pratiquaient le bain de mer, en Méditerranée, à la fin du XIX^e siècle. Sur ce littoral enclavé, loin des artistes et des élites – qui feront la notoriété des lieux touristiques – se développe un tourisme régional autour des plaisirs de la mer, dans une relative mixité sociale qui contraste avec les rivages mondains de l'époque.

L'auteur dégage trois phases dans la temporalité du tourisme languedocien dont la première, du milieu du XIX^e siècle aux années 1960, se caractérise par un processus de «cabanisation» qui se matérialise par l'installation des premiers cafés et restaurants puis par la construction progressive de villas et de cabanes pour accueillir les premiers villégiateurs. C'est dans ce contexte que l'État impulse la deuxième étape, à partir des années 1960, avec l'intervention de la Mission Racine. Celle-ci met un terme au mitage du littoral au profit d'un vaste programme de développe-

² Mission communément appelée «Mission Racine», du nom de son président, Pierre Racine, resté à sa tête pendant 20 ans.

ment touristique, structuré à partir de stations intégrées et d'un rigoureux zonage, qui doit donner une nouvelle impulsion à l'économie du Languedoc. La valorisation touristique est désormais sous le contrôle d'un système d'acteurs extérieur, hiérarchisé et dominé par l'État.

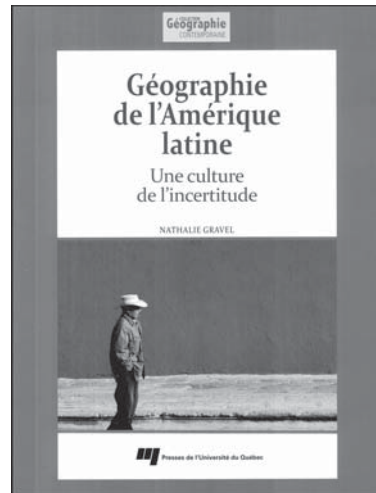
La troisième phase touristique du littoral languedocien se dessine au seuil des années 1990, à la faveur d'une nouvelle prise en compte de l'environnement, tant de la part des vacanciers (qui n'ont plus le même intérêt pour les massives stations du bord de mer symbolisant la modernité des années 1970) que des acteurs locaux, dépossédés du littoral, préoccupés par l'accélération des extensions urbaines incontrôlées. L'émergence d'un nouveau système d'acteurs territorialisés, intégré horizontalement, aboutit à l'élaboration d'un modèle de gestion du littoral inédit dans le cadre du Parc naturel régional de la Narbonnaise³, créé en 2003. L'engagement de ces acteurs en matière de protection de l'environnement est consacré en 2005 avec le classement de l'ensemble lagunaire comme zone humide d'importance internationale, au titre de la Convention de Ramsar.

L'auteur insiste sur la complexité des choix politiques en matière environnementale lorsqu'il s'agit d'accorder la conservation des espaces de nature, leur utilisation en tant qu'objets de support touristique et le processus de patrimonialisation, fruit d'une construction sociale. Les enquêtes de terrain mettent en évidence des perturbations diverses qui nécessitent d'organiser et de réguler l'aménagement de l'espace littoral régional en tenant compte de la préservation des paysages.

En résumé, cet ouvrage, tiré d'une thèse de géographie⁴, offre une somme d'informations qui comblera la curiosité de chercheurs se consacrant à l'aménagement des littoraux. Il convient également d'insister sur la qualité des illustrations qui saisissent remarquablement les processus-clés. On ne peut que suggérer à l'auteur d'étendre son champ d'investigation à l'ensemble du littoral languedocien et de saisir les différents comportements des acteurs des secteurs littoraux des départements voisins. Cette démarche permettrait de mieux dégager l'originalité de l'«expérience» menée dans l'Aude et d'identifier les conditions nécessaires pour une collaboration régionale étendue et les modalités de transfert de ces innovations.

Olivier Dehoorne

Université des Antilles et de la Guyane



GRAVEL, Nathalie (2009) *Géographie de l'Amérique latine. Une culture de l'incertitude*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 339 p. (ISBN 978-2-7605-2409-5)

Qu'une seule personne puisse avoir l'ambition de traiter tous les aspects de l'Amérique latine en un seul volume, depuis l'époque préhispa-

3 Le Parc naturel régional (PNR) ne doit pas être confondu avec le Parc national (véritable sanctuaire naturel). Le PNR est un territoire habité qui fait la promotion de projets de développement endogène, entre protection de l'environnement et développement économique.

4 Ce travail a été récompensé par le Prix de Thèse Roland Paskoff 2006 de la Fondation Procter & Gamble pour la protection du littoral et l'EUCC France.

nique jusqu'à nos jours, en variant les échelles d'analyse et en multipliant les points de vue disciplinaires est en soi un défi titanesque. Avoir su le relever en donnant, du sous-continent, une lecture cohérente et homogène tient presque du miracle. C'est pourtant ce qu'a réussi à faire Nathalie Gravel, dans son ouvrage sur la géographie de l'Amérique latine, en fondant ses analyses sur les points forts de sa formation universitaire : l'étude des territoires et des modes d'organisation des sociétés contemporaines entre le local, le régional et le global. S'il est vrai que le point de départ de ce livre est l'ensemble des cours de géographie régionale que l'auteure a donné depuis 2002 au sein du Département de géographie de l'Université Laval, le lecteur ne perçoit pas le texte final comme une simple compilation de données qui se suffisent à elles-mêmes. Le livre est soutenu par une problématique forte qui permet de construire une véritable démonstration, développée chapitre après chapitre pour justifier un sous-titre provocateur : « une culture de l'incertitude ».

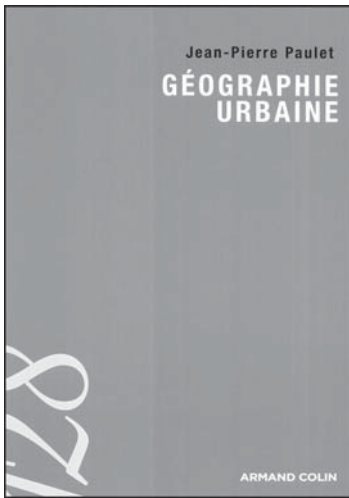
L'aspect initialement scolaire du travail n'apparaît que de manière sporadique, dans quelques paragraphes chargés d'expliquer aux étudiants certaines notions-clés qu'ils n'ont pas le droit d'ignorer, comme la transition démographique illustrée par une courbe classique dont les démographes actuels contestent le tracé idéal (p. 47). Le lecteur peut aussi être surpris par la structure de l'ouvrage, qui alterne chapitres régionaux et chapitres thématiques, puis qui revient à une étude État par État dans le chapitre IX *Une géographie de la démocratie en Amérique latine : la difficile construction d'une carte*. Cette construction entraîne nécessairement des disparités de traitement entre les pays étudiés, disparités qui s'expliquent parce qu'il est impossible de connaître de manière approfondie toutes les parties d'un continent divisé en 35 États. C'est ainsi que le Mexique bénéficie d'un chapitre complet (18 pages) alors que le Brésil, qui s'impose pourtant comme une puissance émergente de premier ordre (avec la Chine et l'Inde), n'a droit qu'à

une sous-partie du chapitre V (11 pages). La même cause entraînant les mêmes effets, ce plan peut amener certaines redites, comme dans le cas du mouvement zapatiste traité dans le chapitre III *La résistance autochtone zapatiste* et plus rapidement dans le chapitre X *L'armée zapatiste de libération nationale, EZLN*.

Mais l'essentiel est ailleurs, et en particulier dans la facilité de l'auteure de changer d'échelle sans perdre de vue son propos, bien au contraire, ou de passer d'un point de vue géopolitique sur les systèmes d'intégration régionaux à une étude de géographie économique sur les monocultures d'exportation ou, encore, à des réflexions proches de la géographie culturelle sur la situation des populations indigènes au Mexique, en Équateur ou au Brésil. Dans l'économie du travail de Nathalie Gravel, ces différents cas d'étude s'expliquent les uns par rapport aux autres, ce qui renforce la cohérence et la pertinence de la démonstration.

Alain Musset

École des hautes études en sciences sociales



PAULET, Jean-Pierre (2009) *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, 120 p. (ISBN 978-2-200-35572-2)

Ce livre a pour objectif d'introduire le lecteur à la géographie urbaine. De facture relativement scolaire, il est divisé en quatre chapitres. L'introduction souligne deux aspects principaux et distincts de l'urbanisation : selon l'auteur, les villes sont des « foyers de progrès » (p. 5) – qui doivent toutefois vivre avec les conséquences parfois néfastes d'une telle émancipation –, mais elles constituent également des lieux de grande pauvreté. Et c'est sur ces deux constats que repose principalement la dynamique du livre.

Le premier chapitre pose ainsi la question de savoir si l'urbanisation est aujourd'hui un phénomène généralisé. Proposant une série de définitions qui permettent de circonscrire la diversité des entités urbaines, l'auteur dresse également le portrait de l'urbanisation dans le monde depuis le début du XIX^e siècle. La dernière partie de cette section insiste sur l'importance encore cruciale des notions de centre et de périphérie, notamment eu égard à leurs définitions et à leurs fonctions et en dépit de l'étalement croissant que connaissent aujourd'hui les sociétés urbaines. Le

deuxième chapitre traite de la hiérarchie des villes. Le propos se concentre dans un premier temps sur l'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe. Décrivant la situation des villes au sein de ces trois parties du monde, le chapitre s'intéresse ensuite aux « villes de la mer » et à leurs indéniables succès. La dernière section de ce chapitre porte plus spécifiquement sur la fin des campagnes, soulignant leur évolution depuis le début du XX^e siècle.

Le troisième chapitre expose la situation de ce que l'auteur appelle les « Suds », mettant de l'avant « l'inflation urbaine » des villes des pays en voie de développement. Passant par l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, il met l'accent sur un point commun propre aux villes des pays constitutifs de ces zones : l'augmentation du nombre de taudis, révélateurs de la pauvreté et, par conséquent, des inégalités que recèlent les sociétés urbaines contemporaines. Enfin, le dernier chapitre traite de la vulnérabilité des villes. Il est d'abord question des effets de l'urbanisation sur l'environnement, des difficultés à créer la ville « durable » et de la vulnérabilité des lieux contemporains face aux risques naturels ou aux conflits géopolitiques. La dernière partie de ce chapitre se veut plus optimiste en soulignant les progrès réalisés en termes de durabilité, malgré les obstacles qui demeurent. En conclusion, l'auteur propose deux scénarios pour l'avenir : l'un, pessimiste, pense les villes comme « des agglomérations énormes, dominant des périphéries désertes ou des pôles très productifs » (p. 101) ; l'autre, plus optimiste, pense les villes comme « un réseau d'agglomérations secondaires et des espaces ruraux » (p. 101). Le contrôle et l'aménagement constituent cependant des réponses possibles aux défis de l'urbanisation contemporaine.

L'originalité de cet ouvrage réside dans le point de vue offert, qui permet de voir les villes selon leur localisation : les villes du littoral, par exemple, ou la question des « Suds ». Cette originalité se confirme au regard des éditions précédentes 2000, 2005 : de nouveaux éléments ont en effet été apportés.

Il aurait toutefois été possible de compléter l'originalité de cet ouvrage en accordant un intérêt théorique plus grand aux concepts et notions propres à la géographie humaine. De même, si l'ouvrage se veut général et tente de dresser un portrait global de l'urbanisation dans le monde et de ses limites, force est de constater qu'il s'adresse somme toute à un public français : nombreuses sont les références spécifiques à ce pays. L'ouvrage n'en demeure pas moins, une excellente introduction aux enjeux géographiques des sociétés urbaines contemporaines.

Sandra Breux
Université de Montréal



BAUDOUÏ, Rémi (2009) *Géopolitique du terrorisme*. Paris. Armand Colin, 119 p. (ISBN 978-2-200-35158-8)

Le terrorisme continue à susciter de multiples interrogations, que les tensions entre dynamiques globales et locales des conflits ne font que renforcer. On ne peut pourtant parler d'un champ unifié des études sur le terrorisme, tant les approches divergent d'une discipline à l'autre. Cet ouvrage, qui porte sur la géopolitique du terrorisme, se situe

à l'intersection de plusieurs disciplines des sciences sociales et humaines. Ce faisant, il propose un modèle d'interprétation original qui replace les territoires et les acteurs au centre de l'analyse.

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties. Les deux premières sont articulées autour de discussions épistémologiques et méthodologiques, qui constituent autant d'étapes dans la construction de l'objet et dans l'élaboration d'une grille d'analyse. Partant du constat de la multiplication des territoires de l'insécurité dans un contexte de mondialisation, l'auteur propose de saisir ces différents phénomènes et leurs évolutions à travers le concept de géopolitique de l'anomie. Ce concept ne fait pas référence à un désordre absolu engendré par de nouvelles formes de conflictualité, au premier rang desquelles le terrorisme jouerait un rôle central. Au contraire, il met en question les effets structurants de ces différents types de violence et leur influence sur les recompositions des territoires réels et imaginaires. Le territoire devient à la fois lieu et enjeu de la lutte.

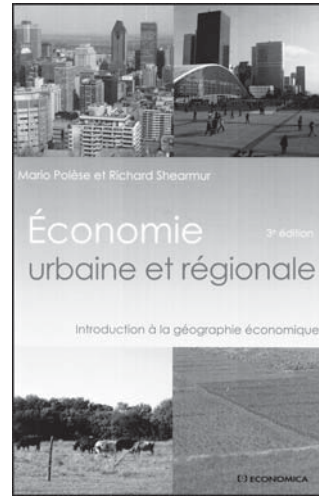
L'auteur revendique une approche structuraliste, qu'il définit comme la seule à même de saisir dans le temps et dans l'espace les invariants du terrorisme. Il postule ainsi que le terrorisme relève autant des représentations dont les auteurs individuels et collectifs sont porteurs que de la dynamique de groupe et des moyens logistiques dont dispose l'organisation. L'auteur intègre ainsi plusieurs niveaux d'analyse et plaide pour une meilleure intégration des approches en termes de réseaux et de territoires. Dans cette perspective, le terrorisme est considéré comme un processus, qui contraint le politique et amène à sa transformation.

La troisième partie se veut plus empirique. Elle se concentre sur deux études de cas qui ont fait l'objet de multiples publications : Al-Qaeda et les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC). Dans le premier cas, l'auteur remet en question, à partir des postulats théoriques détaillés dans les deux

premiers chapitres, les analyses qui font d'Al-Qaeda une organisation déterritorialisée. Il montre le rôle du territoire aussi bien dans le projet doctrinal que dans les stratégies mises en place par l'organisation. Son analyse de l'évolution des FARC est plus succincte, mais elle invite là encore à réévaluer l'importance du territoire dans l'évolution des stratégies d'un groupe qui s'est criminalisé au fil du temps.

Concis et précis, cet ouvrage amène une réflexion qui, bien qu'elle ne soit pas entièrement nouvelle, jette un regard stimulant et invite à un renouvellement des questionnements sur un objet hautement contesté. Ce faisant, il s'avère être un outil très utile pour les spécialistes du terrorisme, quelle que soit leur discipline d'appartenance, et ce, même si l'abondante documentation anglo-saxonne est par trop absente des discussions théoriques dans lesquelles l'auteur s'engage. En revanche, les débats épistémologiques le rendent d'un accès peu aisé pour des étudiants des premiers cycles; c'est pourtant là une des vocations premières de la collection dans laquelle cet ouvrage a été publié.

Aurélié Campana
Université Laval



POLÈSE, Mario et SHEARMUR, Richard (2009)
Économie urbaine et régionale. 3^e édition.
Introduction à la géographie économique. Paris,
Economica, 438 p. (ISBN 978-2-7178-5733-7)

Voici une troisième édition bienvenue d'un ouvrage sur l'introduction à la géographie économique, fort utile pour les étudiants et les enseignants d'économie urbaine et régionale. Déjà présentes dans les éditions précédentes, les vertus pédagogiques sont renforcées et le ton direct utilisé par les auteurs, à la fois pour la théorie et les exemples pratiques, en font un ouvrage accessible et facile à utiliser. La présentation progressive des principes de base donne du sens à la construction du livre; par exemple, dans le chapitre II, les développements sur l'espace, la distance, les économies d'échelle et les disparités régionales sont parfaitement enchaînés. Les schémas de synthèse s'avèrent utiles à la compréhension.

C'est un ouvrage qui peut intéresser tous les publics francophones, car les exemples présentés concernent aussi bien l'Europe et l'Afrique que l'Amérique latine, avec un regard plein d'acuité sur les exemples nord-américains qu'on trouve peu dans les publications européennes. De plus, la richesse de la bibliographie révèle la profondeur et la connaissance du domaine, notamment en

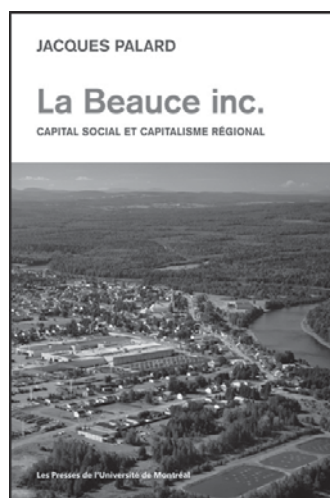
ce qui concerne les pères fondateurs comme Isard, Ponsard, Perrin et Aydalot pour ne citer qu'eux.

Les auteurs font preuve d'une modestie intelligente dans leurs propositions, à l'exemple de la prudence nécessaire dans l'interprétation des coefficients de régression et de corrélation, ainsi que des liens de causalité en analyse urbaine et régionale, tout en gardant un esprit critique sur l'urbanisation et les pôles de développement.

Un tel ouvrage sur l'économie urbaine et régionale devrait s'attacher davantage au développement durable, qui est bien sûr mentionné à la fin du chapitre IV et au chapitre X, mais de manière trop rapide. Il serait intéressant de voir comment les auteurs intégreraient le paradigme du développement durable dans le corpus théorique qu'ils ont si bien présenté, tout au long du livre. Cette remarque par rapport au développement durable révèle peut-être le besoin d'une approche globale sur l'économie territoriale plutôt que limitée à l'économie urbaine et régionale, comme tente de l'illustrer la dernière figure du livre, un « espace économique en mutation ».

En conclusion, cet ouvrage est bien plus qu'une introduction à l'économie géographique. Il a le mérite de rendre explicite un ensemble de concepts théoriques et de les articuler pour une compréhension du développement des villes et des régions. Il procure les éléments de base pour tous ceux qui s'intéressent au territoire, tout en apportant une vision du développement spatial qui donne sa cohérence à l'ouvrage. C'est un document de référence qui doit être présent dans toutes les bibliothèques.

Louis-M. Boulianne
École Polytechnique Fédérale de Lausanne



PALARD, Jacques (2009) *La Beauce inc., Capital social et capitalisme régional*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 344 p. (ISBN 978-2-7606-2181-7)

Voilà un ouvrage annoncé et attendu qui propose des résultats innovants sur une petite région du Québec dont la réussite économique est incontestable. Directeur de recherche en science politique au CNRS, Jacques Palard a en effet entrepris il y a une dizaine d'années un travail minutieux sur cette région et testé ses analyses lors d'une série de conférences en France et au Canada. L'ouvrage enfin paru apporte une démonstration magistrale qui « dénoue l'énigme », pour reprendre le titre de sa conclusion, de cette réussite qui fait de la région « une région qui gagne... un petit Japon ». L'hypothèse majeure de l'ouvrage est que ce territoire ne peut être compris sans mise en relation de ses forces économiques, religieuses, éducatives et associatives et sans rapporter celles-ci à un processus long de socialisation collective. Dans cette perspective, le territoire n'est pas seulement un cadre, un contexte ou un support matériel, mais un construit social et un système d'interactions ou, autrement dit, un véritable acteur collectif.

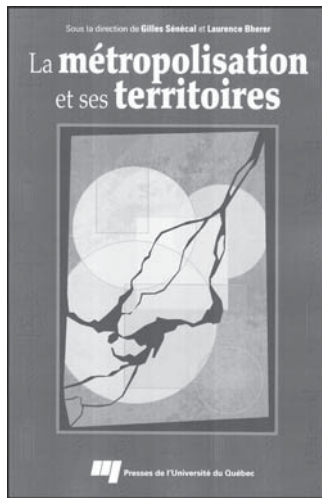
Cette approche assez classique pour les tenants de la géographie régionale contemporaine fait cependant de l'ouvrage bien plus qu'une simple monographie, et cela, pour au moins trois raisons. La première vient des recherches déjà menées par l'auteur, notamment celle sur la Vendée française qui permet de souligner une homologie structurale avec la Beauce québécoise. La deuxième est l'analyse fine d'autres études de communautés locales québécoises, en particulier celles des héritiers de l'École de Chicago, notamment Horace Miner sur Saint-Denis et Everett Cherrington Hughues sur Cantonville; le rappel de ces précurseurs, mais aussi des travaux spécifiques consacrés à la Beauce par des chercheurs québécois à partir de l'approche marxiste ou de la théorie de la structuration (notamment Lavertue, Klein, Bariteau, Carrier, etc.) permet une mise en perspective très éclairante. La troisième raison qui fait de l'ouvrage plus qu'une simple monographie résulte des méthodes d'analyse choisies qui s'appuient sur un double raisonnement à la fois stratégique et systémique. Ce double regard offre un outillage original en croisant des approches généralement isolées et en mêlant des références françaises et anglo-saxonnes très contemporaines.

Fort de cette logistique, l'auteur aborde une seconde partie consacrée à la construction sociale de l'économie beauceronne. En quatre chapitres, il rappelle la réussite de cette région mais aussi ses paradoxes, insiste sur la gouvernance territoriale au service du tout industriel qui permet une aventure collective et communautaire et note les «fondements mémoriels d'une identité réfractaire». Il peut ainsi analyser les mécanismes sociaux qui ont «construit» l'économie beauceronne contemporaine et qui peuvent être résumés par trois temps proposés en conclusion: le temps de l'acculturation qui est celui des acteurs façonnés par le territoire, le temps de la mobilisation, celui des acteurs qui façonnent le territoire, et le temps de la professionnalisation, celui des acteurs qui se façonnent eux-mêmes.

L'approche et la «thèse» de Jacques Palard nous semblent d'un intérêt majeur pour les sciences sociales et notamment pour la géographie, car elle illustre parfaitement le tournant de la discipline qui s'intéresse de plus en plus à la redéfinition de l'économique et à son articulation avec le culturel. La géographie économique des années 1960, sous la forme de l'analyse spatiale, a influencé l'ensemble de la géographie humaine, mais les modes d'analyse se sont inversés et la nouvelle géographie économique porte davantage crédit aux courants culturels qui ont touché la discipline. On assiste ainsi au passage d'une science de l'espace à une science des «lieux» (pour les anglophones) ou du «territoire» (pour les francophones). Alors que la mondialisation accentue les flux, la prise en compte des territoires spécifiques, selon des échelles variées (ici une petite région), souligne que l'espace reste marqué par sa concrétude et sa singularité, même s'il est toujours en élaboration. Qu'un auteur, spécialiste reconnu du Québec et de la science politique, apporte une contribution indéniable à la compréhension d'une réussite économique régionale en insistant sur l'environnement culturel et le rôle des acteurs locaux, souligne que le processus en cours dépasse une seule discipline. Les géographes et les aménageurs, mais aussi l'ensemble des sciences sociales, trouveront dans cet ouvrage des éléments novateurs d'analyse soulignant un véritable tournant dans l'approche régionale contextuelle.

Jean-Pierre Augustin
Université de Bordeaux





SÉNÉCAL, Gilles et BHERER, Laurence (dir.) (2009) *La métropolisation et ses territoires*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 291 p. (ISBN 978 2 7605 2357 9)

L'avant-propos présente l'idée centrale de l'ouvrage : confirmer la validité de l'usage des termes « métropole » et « métropolisation » dans les études urbaines, en géographie sociale, ainsi que dans les sciences régionales. Ce point de vue est clairement attesté au regard de l'importance des références bibliographiques mobilisées par les différents auteurs de l'ouvrage collectif incluant chercheurs francophones et anglophones. L'intérêt de la métropole provient du fait qu'elle regroupe un large spectre d'activités économiques et qu'elle représente le principal « réceptacle » d'enjeux sociaux, politiques et économiques indissociables des craintes écologiques et identitaires sans oublier les « frayeurs logistiques » (concernant notamment les infrastructures). L'avant-propos sert également d'introduction aux quatre parties incluant 13 articles principalement ancrés dans la réalité du Québec, pendant que l'épilogue intitulé « l'espace métropolitain comme espace délibératif ? » synthétise l'essentiel des débats en cours sur la gouvernance métropolitaine. Il présente l'intérêt de mettre en évidence la spécificité de la culture politique québécoise tout en rappelant sa proximité avec celle de l'État français.

Comme il est quasi impossible de rendre compte de l'ensemble des arguments présentés dans l'ouvrage, ce compte-rendu se limitera à souligner les éléments originaux qu'on ne retrouve pas dans les ouvrages collectifs abordant la même thématique. Une partie du chapitre II intitulé *City Academy* souligne la compétitivité accrue entre les villes à l'heure de la métropolisation ainsi que le rôle et la contribution des chercheurs pour mettre au point ces classements de type *benchmarking*. L'expression « urbanisme de créneau » est remarquablement illustrée par l'analyse dans les plans d'aménagement et les termes promotionnels utilisés par la Ville Saint-Laurent (dans la région métropolitaine de Montréal). En prenant deux périodes (1950-1980 et 1980-2000), Darchen démontre avec subtilité les mutations des pratiques d'aménagement ainsi que le choix volontariste des acteurs en faveur de l'insertion de leur territoire (municipal) dans les secteurs de la haute technologie. Le chapitre V met en évidence la rivalité entre deux visions possibles de la métropole (ici Montréal) et l'auteure, Claire Poitras, souligne avec acuité la différence entre la métropole organisée autour d'une ville centre et la vision d'une métropole organisée sous le mode polycentrique en prenant l'exemple des infrastructures. Le chapitre VIII répond certainement le mieux à l'attente du lecteur français en quête d'une sorte de diagnostic ou d'évaluation des réformes de restructuration de type fusion et défusion des dernières années ayant touché Montréal (et d'autres villes canadiennes). En centrant son analyse sur la thématique du budget, des services et des financements, Hamel démontre le poids des responsabilités métropolitaines qui incombent en réalité à la ville centre (Montréal), en dépit de l'apport compensatoire de la province de Québec qui, paradoxalement, a autorisé la défusion des municipalités suburbaines riches.

A l'issue de la lecture de cet ouvrage centré sur l'expérience du Québec, il est peu aisé d'indiquer son positionnement au sein de la production scientifique. Le lecteur regrette également que les éditeurs, qui dans leur

introduction avaient réussi à différencier avec brio les trois usages (pédagogique, géopolitique et méthodologique) de la métropole, n'aient pas fait le choix d'organiser l'ouvrage sur cette base. L'usage pédagogique se présente comme un outil permettant de penser le développement territorial et à terme d'imaginer une gouvernance métropolitaine alors que l'usage stratégique permet de reconnaître la portée géopolitique des métropoles (y compris au sein d'institutions comme l'OCDE) et que l'usage méthodologique permet d'élucider les modalités d'investigation.

Cynthia Ghorra-Gobin
Institut d'Études Politiques, Paris



MÉVELLEC, Anne (2008) *La construction politique des agglomérations au Québec et en France. Territoire, gouvernement et action publique*. Québec, Presses de l'Université Laval. 291 p. (ISBN 978-2-7637-8603-2)

Tiré d'une thèse de doctorat, cet ouvrage traite de la construction politique des agglomérations, c'est-à-dire principalement des regroupements de municipalités, de la gestion urbaine et métropolitaine et de la démocratie locale. En arrière-plan, on remarque le débat

politicogéographique sur le phénomène de *rescaling* (souvent traduit par le terme « reterritorialisation »), un débat lancé par l'Américain Neil Brenner. Celui-ci traite de la nouvelle répartition des pouvoirs entre les différents échelons de gouvernements. La perspective est comparative, les agglomérations de Saguenay (Québec) et de Rennes (France) servant d'exemples pour décrire des processus généraux. Sur le plan de la méthodologie, l'auteure fonde sa démarche qualitative sur des entretiens avec des acteurs-clés et des revues de presse. Regardons cela plus en détail.

L'introduction présente la problématique, qui tourne autour des concepts d'agglomération et de transition institutionnelle. Le concept d'agglomération est central dans la recherche. Il est défini comme étant l'addition de trois éléments : un territoire fonctionnel, une forme de gouvernement et un producteur d'action publique. Rennes et Saguenay ont récemment vécu une transition institutionnelle encadrée par les gouvernements supérieurs, transition dont les modes sont opposés, du moins en apparence (regroupement municipal *versus* coopération intercommunale). La thèse défendue par l'auteure est que les deux formes d'institutionnalisation produisent un même processus de construction politique des agglomérations, qui transforme les référents identitaires et le métier d'élu politique. De plus, ces changements institutionnels à l'échelle supralocale s'inspireraient, dans les deux cas, de l'école de la réforme plutôt que de celle des choix publics.

Le premier chapitre décrit les contextes institutionnels français et québécois. Rappelons qu'en France, les collectivités territoriales sont reconnues dans la constitution, que les élus locaux peuvent exercer plusieurs fonctions électives de manière concomitante et que le principe qui veut que le pouvoir de taxation soit limité aux élus de premier degré est moins présent. Par ailleurs, la politique locale au sein de l'Hexagone est caractérisée par la forte influence des partis politiques nationaux,

alors que cette influence est plus complexe et inégale au Québec. Ces divers facteurs contribuent à une conception plus politique du rôle des administrations locales en France pendant qu'au Québec, et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, ces administrations ou institutions sont généralement perçues comme des instances de services relativement apolitiques. Au Canada et aux États-Unis, le taux de taxe foncière serait le principal enjeu local, en particulier en milieu rural et au sein des villes petites et moyennes.

Les chapitres II et III constituent des monographies, pour reprendre le terme d'Anne Mévellec. Ainsi, les deux milieux d'étude sélectionnés sont décrits sur les plans historique, géographique et politique. Le chapitre sur Saguenay m'a interpellé davantage. Le portrait est fort bien documenté et correspond à la réalité malgré une petite erreur dans la description de l'histoire économique de la municipalité de La Baie (la mise en service de l'usine Port-Alfred, qui a récemment fermé ses portes, date de 1918 et non de 1970). La dynamique géopolitique du Haut-Saguenay au cours des dernières décennies est clairement illustrée, notamment les oppositions structurelles entre les trois villes de l'agglomération et entre les milieux urbains et ruraux, tensions qui ont d'ailleurs rendu non fonctionnelle la défunte municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay. L'auteure décrit fort bien la culture politique différente des trois villes avant la fusion et le désarroi des élus locaux devant le décret gouvernemental de juin 2001.

La deuxième partie du livre, qui contient les chapitres IV, V et VI, renferme des analyses pénétrantes sur la construction politique des agglomérations et le processus de transition institutionnelle. Trois grandes idées sont avancées et discutées avec assurance. Premièrement, il y aurait eu un conflit de légitimité entre les technocrates et les politiques durant la transition. À Saguenay, ces rapports de force très vifs se sont révélés entre les nouveaux élus et le comité de transition dans les mois qui ont précédé la mise en fonction légale de

la Ville de Saguenay (18 février 2002). Deuxièmement, on remarque la transformation du métier d'élu politique local, notamment par la hiérarchisation des élus liée à la création de comités exécutifs et de conseils d'arrondissement ainsi que la formation d'équipes politiques. Contrairement aux partis politiques formels, les équipes sont des alliances politiques ponctuelles et opaques entre le maire et certains candidats ou conseillers. En troisième lieu : la résistance des toponymes et gentils locaux associés à des identités communautaires, à laquelle s'oppose la construction identitaire des agglomérations.

En bout de ligne, disons clairement qu'il s'agit d'un excellent livre, indispensable aux observateurs des scènes saguenéenne et rennaise. L'ouvrage est fort bien écrit et il présente un équilibre intéressant entre l'étude théorique et empirique. L'auteure va bien au-delà de l'analyse de la dynamique d'acteurs et de leurs programmes et politiques, comme cela est souvent le cas en science politique et en administration publique. À mon sens, les principales conclusions sont la montée en force des maires d'agglomération, une dynamique politique locale plus distante du citoyen, de même que la difficile construction identitaire des agglomérations. Évidemment, il reste à vérifier dans quelle mesure ces constats fondés sur des études de cas se révèlent être universels. Ainsi, il faut bien convenir que l'agglomération de Saguenay est plutôt originale dans sa morphologie, sa composition sociale, son économie et sa culture. Néanmoins, on peut reprocher au texte d'être un peu désincarné. Par exemple, les tensions entre les technocrates et les élus de Saguenay ayant eu lieu durant la transition institutionnelle sont présentées comme des rapports de force d'une certaine noblesse, alors qu'elles relèvent plutôt de basses manœuvres politiques, à mon avis.

Martin Simard
Université du Québec à Chicoutimi

